

Image not found or type unknown



Fin de bail refus de départ

Par **Nathaliejo**, le **08/04/2022 à 22:46**

Bonjour, rnrnMon locataire (location meublée), qui ne paie pas son loyer, a une fin de bail le 31 mai 2022. Si le 1er juin il n'a pas quitté les lieux, puis changer le barillet et enlever ses affaires, svp ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **09/04/2022 à 07:11**

Bonjour,rnrnHélas, non, vous devez obtenir un jugement d'expulsion pour ça et à condition que, par LR/AR, ou par avis d'huissier, vous ayez rappelé à votre locataire la non reconductibilité de son bail et qu'il doit libérer les lieux au plus tard le 31 mai 2022.

Par **Nathaliejo**, le **09/04/2022 à 08:13**

Bonjour j'ai rappelé la non reconductibilité de son bail par RAR. Donc la personne peut rester dans mon logement avec tout le confort (électricité, chauffage eau chaude, wifi) en m'insultant (j'ai déjà porté plainte plus main courante) sans bail et sans payer son loyer ? C'est incroyable.

Par **nihilscio**, le **09/04/2022 à 10:15**

Bonjour,rnrnPersonne n'a dit que votre locataire avait le droit de rester indéfiniment dans le

logement sans payer son loyer.
Fin ce bail : pourquoi ? avez-vous donné congé au locataire ou le locataire vous a-t-il donné congé ?
Vous devriez savoir comme propriétaire bailleur comment procéder pour faire partir un locataire défaillant et c'est un peu plus compliqué que changer le barillet et enlever ses affaires. Il faut tout d'abord obtenir un jugement prononçant la résiliation du bail.
Une main courante à la gendarmerie ne sert à rien. L'affaire n'est pas pénale.

Par **Lag0**, le **09/04/2022 à 10:41**

[quote]
Mon locataire (location meublée), qui ne paie pas son loyer, a une fin de bail le 31 mai 2022.
[/quote]
Bonjour,
Quel type de bail ? Est-ce un bail sous loi 89-462 ? Si oui, pourquoi parlez-vous de "fin de bail" ? Lui avez-vous donné congé (et pour quel motif), est-ce lui qui a donné congé, est-ce un bail spécial type étudiant de 9 mois ?

Par **Etoile 1955**, le **11/04/2022 à 18:19**

Bonjour,
Regardez ces liens, si vous ne les avez pas déjà vu, peut-être cela vous aidera
<https://www.gererseul.com/les-soucis-avec-le-locataire/rupture-bail-locataire-refuse-de-quitter-logement-solutions/>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F929>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F929>